



New York, l'enivrante

Escapade New Yorkaise

Du 6 au 11 mai 2025

6 jours / 4 nuits

Les « plus » de ce programme :

- Hôtel situé à 10min à pied de Times Square
- Petit déjeuner buffet américain
- Contact Tours Square dédié 24h/24

Plan de vols

Compagnie Air France (horaires de principe)

	<i>N° de vol</i>	<i>Heure de départ</i>	<i>Heure d'arrivée</i>
<i>Paris CDG → New York JFK</i>	AF 012	20h30	22h25
<i>New York JFK → Paris CDG</i>	AF 011	01h00	14h15



Jour 1 – Paris → New York

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris Roissy Charles de Gaulle et accueil par **notre représentant Tours Square**. Assistance aux formalités de départ.

Envol à destination de New-York JFK sur **vois directs et réguliers de la compagnie AIR FRANCE**.

Décollage de Paris CDG.

Arrivée à New-York JFK.

A votre arrivée, accueil par votre assistance francophone et **transfert à votre hôtel**.

New York est un monde à part entière : vitrine grandiose de l'architecture contemporaine, vie culturelle intense toujours à l'avant-garde pour les arts visuels, les arts du spectacle, la gastronomie, l'édition, la mode, mais aussi puissante capitale commerciale et financière. Avec ses musées exceptionnels, ses différents quartiers, ses bâtiments emblématiques, ses attractions touristiques et ses innombrables magasins, la ville offre une expérience unique et inoubliable à tous ses visiteurs.

Installation dans les chambres pour la nuit.



Jours 2 à 4 – **New York**

Petits déjeuners buffets américains à l'hôtel.

Journées et repas libres pour découvrir la ville par vos propres moyens. Nuits à l'hôtel.

Jour 5 – New York → **Paris**

Petit déjeuner buffet américain à l'hôtel.

Journée et repas libres pour faire vos derniers achats.

Rendez-vous avec votre assistance francophone et transfert à l'aéroport.

Jour 6 – **Paris**

Envol à destination de Paris CDG sur vols directs et réguliers de la compagnie AIR FRANCE.

Décollage de New York JFK (prestations et nuit à bord).

Arrivée à Paris CDG.

... Fin de nos services ...

De manière générale, ce séjour n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

PROPOSITION DE DEVIS

Dates : du 6 au 11 mai 2025

Durée : 6 jours / 4 nuits

<u>Tarif par personne payante</u>	Base 40 participants
En chambre double Petit déjeuner buffet	1 389 €
Réduction en chambre triple	- 45 €
Réduction en chambre quadruple	- 85 €
Réduction enfant de 2 à moins de 12 ans <u>partageant la chambre de deux adultes</u>	- 360 €
<i>Supplément occupation single</i>	555 €

Devis établi sur la base de la parité monétaire suivante : 1 EUR = 1.05 USD et valable jusqu'à ce taux.

Part révisable : 642 USD / personne – supplément single : 588 USD

Les chambres triples et quadruples sont composées de deux lits doubles. Formule non adaptée aux adultes.

Les réductions ne sont pas cumulables entre elles.

Répartition maximale : 2 adultes + 2 enfants.

Ce prix comprend

Transport

- Le transport aérien Paris / New-York / Paris sur vols directs et réguliers de la compagnie AIR FRANCE
- Les taxes aéroport d'un montant de 396,12 € par personne à ce jour (*subjectes à modification jusqu'à l'émission des billets*)
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport

Assistance / guidage

- L'assistance d'un représentant Tours Square le jour du départ
- L'assistance francophone durant les transferts
- L'assistance de notre correspondant local

Repas / Hébergement

- L'hébergement pour une durée de 4 nuits à l'hôtel mentionné ci-dessous (ou équivalence) base chambre double standard
- Les petits déjeuners buffets américains à l'hôtel

Les services « plus »

- La garantie APS (garantie des fonds déposés)
- L'assurance assistance rapatriement VALEURS ASSURANCES
- Le carnet de voyage électronique
- Une étiquette bagage par personne et un guide numérique sur la destination par couple/famille

Ce prix ne comprend pas

- Les repas, boissons, extra et dépenses personnelles
- Les pourboires obligatoires (guides, chauffeurs ; entre \$3 et \$5 par personne par jour)
- Le port des bagages
- Le supplément occupation single
- Le formulaire ESTA (obligatoire) : \$21 /personne à ce jour

Les optionnels (à réserver au moment de la confirmation par l'ensemble du groupe)

- Le pass Metrocard (usage illimité pendant 7 jours) : 42 € par personne
- La garantie annulation : nous consulter

Conformément à la réglementation en vigueur, Tours Square ne pratique pas de vente liée et ne force pas le consommateur à souscrire à des assurances facultatives. De même, Tours Square ne pratique pas le « précochage » des assurances.

Les suppléments bases si moins de participants (par personne payante)

- Base 35-39 participants : + 10 € par personne
- Base 30-34 participants : + 25 € par personne
- Base 25-29 participants : + 50 € par personne

Devis non contractuel, sous réserve de disponibilités et de modifications tarifaires au moment de la réservation

Votre hôtel (normes locales)

Selon disponibilités

Holiday Inn Express Midtown West - <https://www.ihg.com/holidayinnexpress/hotels/fr/fr/new-york/nychk/hoteldetail>

Situé dans le quartier de Hell's Kitchen, à Manhattan, cet hôtel se trouve à seulement 15 minutes à pied de Times Square et à 5 minutes de marche du musée Intrepid Sea, Air and Space.

Toutes les chambres de l'hôtel Holiday Inn Express Manhattan West Side comprennent une connexion Wi-Fi gratuite et la télévision par câble. Elles disposent également d'un bureau et d'une cafetière.

L'établissement Holiday Inn Express Manhattan West Side abrite un centre de remise en forme ainsi qu'une réception et un centre d'affaires ouverts 24h/24. Une blanchisserie est également à votre disposition sur place.

L'établissement Holiday Inn Express Manhattan West Side se situe à 800 mètres du centre de conventions Jacob K. Javits ainsi qu'à 1,6 km de la place Columbus Circle et de Central Park.



Page 10 sur 15

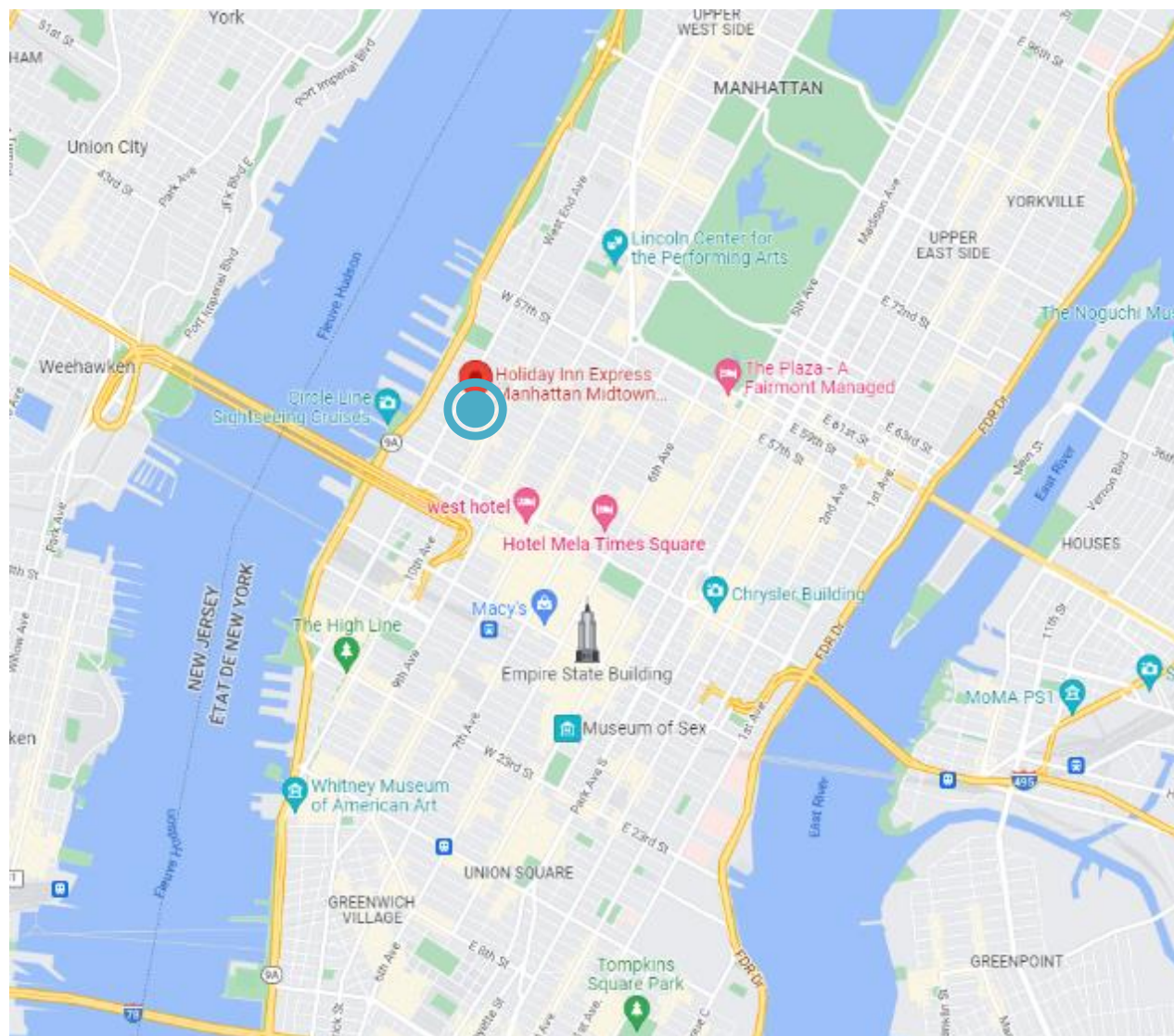
SARL TOURS SQUARE

29, rue de la Grosse Pierre – ZI de la grosse pierre – 78540 VERNOUILLET – Tél. : 01 39 11 65 59 – contact@tourssquare.com

SARL au capital de 100 000 € - code APE 7912Z – Siret 430 270 819 00021 – RCS Versailles

Garant APST / 15, avenue Carnot 75017 Paris – Tél : 01 44 09 25 35 / Licence n° IM078100008 – Responsabilité Civile HISCOX / 12, quai des Queyries – CS 41177 – 33072 BORDEAUX / n°HA RCP0247643

Situation de votre hôtel



Formalités administratives

Pour les ressortissants français

1. Présenter **un passeport biométrique ou électronique en cours de validité**. A défaut, l'obtention d'un visa ou d'un nouveau passeport sera obligatoire. Les passeports à lecture optique ne sont pas valables, ils sont échangeables gratuitement contre un nouveau passeport. La validité du passeport 6 mois après la date de retour n'est pas obligatoire pour aller aux USA.
2. Avoir reçu **une autorisation ESTA**.
Depuis le 12 Janvier 2009, il est obligatoire de demander une autorisation électronique d'entrée sur le territoire Américain via le site : <https://esta.cbp.dhs.gov/> (formulaire devenu payant : 21USD à ce jour).
3. Avoir **un billet d'avion aller-retour**.
4. Projeter **un séjour de 90 jours maximum**.
5. Présenter **une preuve de solvabilité** (carte de crédit, chèques de voyage, etc...).

REFORME DU PROGRAMME D'EXEMPTION DE VISA : EXCLUSION DE CERTAINES CATEGORIES DE VOYAGEURS

Le Congrès des Etats-Unis a adopté le 18 décembre 2015 une loi réformant le programme d'exemption de visa, qui est entrée en vigueur le 21 janvier 2016. L'administration américaine a publié à cette date un communiqué de presse relatif à la mise en œuvre de la réforme : <http://www.dhs.gov/news/2016/01/21/united-states-begins-implementation-changes-visa-waiver-program>.

A compter du 1er avril 2016, seules les personnes titulaires d'un passeport électronique ou biométrique pourront bénéficier du programme d'exemption de visa. Les personnes titulaires d'autres passeports devront solliciter un visa auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines compétentes. **Pour plus d'informations sur les types de passeport, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11603>.**

Les voyageurs entrés aux Etats-Unis avant le 1er avril en application d'un régime d'exemption de visa sont invités à vérifier que leur type de passeport les autorisera toujours à bénéficier du régime d'exemption de visa à partir du 1er avril. A défaut, ils pourraient rencontrer des difficultés à leur sortie du territoire. Il leur est donc recommandé de contacter les autorités américaines compétentes pour régulariser leur situation.

Par ailleurs, les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, syrienne ou soudanaise ne peuvent plus bénéficier du régime d'exemption de visa. Ces personnes devront dorénavant solliciter un visa auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines. Selon l'administration américaine, les personnes ayant besoin d'un visa en urgence pour un voyage d'affaires, ou des raisons médicales ou humanitaires, pourront bénéficier d'un traitement accéléré de leurs demandes de visa.

S'agissant des voyages en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen et Soudan effectués depuis le 1er mars 2011, la réforme prévoit une exception permanente pour les agents à temps plein des administrations d'Etat civiles ou militaires en mission officielle, qui pourront donc continuer à bénéficier de l'exemption de visa pour se rendre aux Etats-Unis. L'administration a par ailleurs défini cinq autres situations dans lesquelles les voyageurs s'étant rendus dans les pays visés pourront éventuellement continuer à bénéficier de l'exemption de visa.

Ces situations concernent les déplacements :

- en mission officielle au nom d'une organisation internationale, régionale ou infranationale ;
- en mission officielle au nom d'une organisation humanitaire ;
- en tant que journaliste ;
- pour l'Iran, pour des raisons d'affaires légitimes, si le déplacement a eu lieu après le 14 juillet 2015 ;
- pour l'Irak, pour des raisons d'affaires légitimes.

Pour ces situations, le maintien de l'exemption de visa sera décidé au cas par cas.

Selon les autorités américaines, les voyageurs ayant déclaré la nationalité d'un des pays visés par la réforme et bénéficiant déjà d'une ESTA seront informés par courriel de sa révocation, et invités à solliciter un visa.

Il est fortement recommandé aux autres personnes concernées par la réforme, qui envisagent un déplacement à court terme aux Etats-Unis, d'effectuer dès que possible une demande de visa. Pour les personnes bénéficiant actuellement d'une ESTA, il est possible de vérifier son statut à cette adresse : <https://esta.cbp.dhs.gov/esta/>.

Les voyageurs concernés par la réforme mais et envisageant un déplacement aux Etats-Unis à plus long terme sont invités à consulter, avant de réserver leur billet d'avion, le site Internet de l'ambassade des Etats-Unis (<http://french.france.usembassy.gov/fr/visas.html>) pour se tenir informés des changements en cours.

Autres nationalités : se renseigner auprès des autorités compétentes.

Formalités sanitaires

Aucun vaccin n'est obligatoire.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée en incluant Rubéole, Oreillons et Rougeole chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse est également souhaitable.

Pour plus d'informations sur les précautions sanitaires :
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis/#sante>



www.tours-square.com



Envie D'AILLEURS

Séjours et circuits aux 4 coins du monde

